

LA TAXE D'APPRENTISSAGE...

INVESTISSEZ DANS VOS FUTURES COMPÉTENCES !

» DÉPARTEMENT INFORMATIQUE ET INTERACTIONS

Le Département informatique et interactions s'appuie sur les compétences de deux laboratoires : le laboratoire d'informatique fondamentale et le laboratoire des sciences de l'information et des systèmes.

Le département propose des formations innovantes, constamment remises à jour en licences et masters.

Il participe au cursus master ingénierie (CMI) dans le cadre du réseau FIGURE (formation à l'ingénierie par des universités de recherche) regroupant une vingtaine d'universités dont Aix-Marseille Université.

FORMATIONS ÉLIGIBLES À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

LICENCE

Informatique

LICENCES PRO

Maintenance des équipements de production (MEP)

Nouvelles technologies de l'informatique (NTI)

MASTERS

Images et Systèmes

- > Imagerie numérique
- > Automatique et génie électrique
- > Sciences de l'information et des systèmes

Informatique

- > Informatique fondamentale (IF)
- > Sciences de l'information et des systèmes (SIS)
- > Fiabilité, sécurité et intégration logicielle (FSIL)
- > Génie logiciel (GL)
- > Informatique décisionnelle (ID)
- > Recherche d'informations multimédia (RIM)
- > Systèmes d'information répartis (SIR)

Possibilité cursus master ingénierie (CMI) en licence et master

INTENTION DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2016

LA FACULTÉ DES SCIENCES EST HABILITÉE À PERCEVOIR LA TAXE D'APPRENTISSAGE DANS LES CATÉGORIES

B : cadres moyens	Et	C : cadres supérieurs
	Et par cumul	
A (ouvriers qualifiés) + B (cadres moyens) + C (cadres supérieurs)		

Les versements correspondants doivent être effectués avant le **29 février 2016** auprès d'un organisme collecteur de votre choix.

IL FAUDRA BIEN SPÉCIFIER : Faculté des Sciences - Département informatique et Formation de votre choix

ADRESSE ET CODES BANCAIRES :

Agence Comptable AMU
Destiné à la Faculté des Sciences

Jardin du Pharo
58 bd Charles Livon
13284 MARSEILLE Cedex 07

Pour un versement par virement:
Code banque : 10071 - Code Guichet : 1300
N° Compte : 00001020067 80

Pour un versement par chèque
Le libeller au nom de l'Agent Comptable AMU

ORGANISME COLLECTEUR DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Nom de votre OCTA :

ENTREPRISE :

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Numéro SIRET :

NOM/PRENOM DU RESPONSABLE DE LA TAXE :

Nom : Prénom :

Fonction : Téléphone :

Fax : E-mail :

VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE AU PROFIT DE

Versement au diplôme intitulé :

.....

CONTACT UFR : Vanessa GUIDON - 04 13 55 10 89

Formulaire à renvoyer :

- par mail à Vanessa.guidon@univ-amu.fr et sciences-informatique-direction@univ-amu.fr
- ou par courrier à Faculté des Sciences - Vanessa GUIDON
3, place Victor Hugo – case G – 13331 MARSEILLE Cedex 3

Attention : Ce document ne se substitue pas à la demande de versement que vous devez par ailleurs envoyer par l'intermédiaire de votre organisme collecteur.

MONTANT : €

DATE :

CACHET ET SIGNATURE